

# Procès verbal des délibérations du conseil municipal lundi 04 Mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 4 Mars à 20 h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil en séance publique par convocation du maire Monsieur Dominique SABA ;

**Etaient présents** : Dominique Saba, Maire, Henri Bruand, 1<sup>er</sup> adjoint, Thomas Bardy, Vincent Bertin, Adeline Cherhal, Gisèle Froc, Angélique Georgeault, Romain Pénisson, Marie-Elise Texier.

**Secrétaire** : Vincent Bertin

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet à l'Assemblée le procès verbal de la réunion du 04 Février 2019, il est adopté à l'unanimité.



1° **Budget commune** : approbation du compte de gestion 2018 et du compte administratif 2018

2° **Budget assainissement** : approbation du compte de gestion 2018 et du compte administratif 2018

3° **Budget lotissement le hameau de la Noë** : approbation du compte de gestion 2018 et du compte administratif 2018

4° **Questions diverses** :

➤ Tableau permanences des élections du 26 mai 2019

➤ Transfert de la compétence bibliothèque à la Communauté de Communes



## **Objet n°1 : Budget commune : vote du compte administratif et de gestion- exercice 2018 :**

Monsieur SABA, le Maire, sort de la salle.

M. Henri BRUAND présente le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2018 :

SECTIONS	section fonctionnement		section investissement	
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Libellé	dépenses	recettes	dépenses	recettes
<b>affectations résultats 2017</b>		43 879,32 €	-67 922,13 €	
<b>résultats reportés</b>		43 879,32 €	67 922,13 €	
<b>opérations exercice</b>	125 624,69 €	171 432,61 €	32 116,34 €	88 450,61 €
<b>résultats exercice</b>		45 807,92 €	56 334,27 €	
<b>résultats clôtures</b>		89 687,24 €	- 11 587,86 €	

M. BRUAND propose d'affecter le résultat du fonctionnement 2018, soit 89 687.24 € comme suit :

➤ 11 587.86 € à la section investissement au compte 1068

➤ 78 099.38 € à la section fonctionnement au compte 002.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- ☞ adopte le compte administratif pour l'exercice 2018
- ☞ adopte le compte de gestion du Receveur Principal pour l'exercice 2018
- ☞ accepte l'affectation du résultat de fonctionnement 2018 comme suit :
  - 11 587.86 € à la section investissement au compte 1068
  - 78 099.38 € à la section fonctionnement au compte 002.

**Objet n°2 : Budget assainissement : vote du compte administratif et de gestion- exercice 2018:**

Monsieur SABA, le Maire, sort de la salle.

M. Henri BRUAND présente le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2018 :

Libellé	section fonctionnement		section investissement	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
<b>affectations résultats 2017</b>		6 384,84 €	-22 277,70 €	
<b>résultats reportés</b>		6 384,84 €	-22 277,70 €	
<b>opérations exercice</b>	29 503,29 €	31 859,41 €	27 870,97 €	47 318,77 €
<b>résultats exercice</b>		2 356,12 €	19 447,80 €	
<b>résultats clôtures</b>		8 740,96 €	-2 829,90 €	

M. BRUAND propose d'affecter le résultat du fonctionnement 2018, soit 8 740.96 € comme suit :

- 2 829.90 € à la section investissement au compte 1068
- 5 911.06 € à la section fonctionnement au 002.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- ☞ adopte le compte administratif pour l'exercice 2018
- ☞ adopte le compte de gestion du Receveur Principal pour l'exercice 2018
- ☞ accepte l'affectation du résultat de fonctionnement 2018, soit 8 740.96 € comme suit :
  - 2 829.90 € à la section investissement au compte 1068
  - 5 911.06 € à la section fonctionnement au 002.

**Objet n°3: Budget lotissement «Le Hameau de la Noë» : vote du compte administratif et de gestion exercice 2018 :**

Monsieur SABA, le Maire, sort de la salle.

M. Henri BRUAND présente le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2018 :

Libellé	section fonctionnement		section investissement	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
<b>résultats reportés</b>		32 346,32 €	- 27 704,83 €	
<b>opérations exercice</b>	- €	- €	- €	- €
<b>résultats exercice</b>		- €	- €	
<b>résultats clôtures</b>		32 346,32 €	- 27 704,83 €	

Monsieur Henri BRUAND, 1<sup>er</sup> adjoint, demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'adoption de ce compte administratif et de gestion.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte :

- ☞ le compte administratif 2018 et accepte à l'unanimité la proposition d'affectation du résultat de fonctionnement au 002.
- ☞ le compte de gestion du Receveur Principal pour l'exercice 2018.

#### **Objet n°4 : Questions diverses**

➤ L'association Détente et Loisirs souhaite investir dans des illuminations de Noël pour la commune et propose au Conseil Municipal de les choisir.

**Fin du conseil municipal** : 20h30

**Prochain conseil municipal** : lundi 1<sup>er</sup> Avril 2019